

## Attestation d'études collégiales (AEC)

### Organisation scientifique du travail (EJN.1H)

#### Démarche

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle et technique est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études offert par l'établissement. À la fin du parcours, un bulletin d'études collégiales, un diplôme (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) sera délivré en respect des standards officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec.

#### Description du programme *Organisation scientifique du travail (EJN.1H)*

Ce programme vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à participer activement à l'optimisation de la production de biens ou de services au sein de divers secteurs d'activité économique. La contribution de ces personnes permet d'accroître la compétitivité des entreprises par une amélioration continue de la productivité, de l'efficacité et de la rentabilité. Spécialisation en ergonomie de la production.

#### Liste des compétences à évaluer

Numéro	Nom de la compétence
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
0330	Analyser la fonction de travail
0331	Interpréter des plans et des devis
0336	Dessiner des croquis et des plans
0337	Effectuer des études de mesure du travail
0338	Effectuer des études sur les méthodes de travail
033H	Organiser l'aménagement des lieux de production
033Q	Optimiser la production
DK8M	Exploiter un poste de travail informatisé
DK8N	Analyser des procédés de fabrication
DK8P	Produire de la documentation technique
DK8R	Effectuer le relevé et l'interprétation de mesures
Dk8S	Examiner le potentiel de systèmes mécaniques et fluidiques
DK8T	Résoudre des problèmes se rapportant aux mathématiques, appliqués à la production

Pour information :

418 547-3672  
rac@cegepjonquiere.ca